

Académie d'origine : <input type="text"/>	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DEMANDE D'ADMISSION EN CLASSE PREPARATOIRE ATS Ingénierie Industrielle⁽¹⁾ <small>Réservée aux titulaires d'un B.T.S. ou D.U.T. industriel (demande à remplir en vous conformant aux instructions de la page 4)</small>	Baccalauréat obtenu (et spécialité) : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Établissement et ville d'origine : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>		B.T.S. ou D.U.T. préparé (Spécialité) <input type="text"/> <input type="text"/>

Civilité : NOM ⁽²⁾ :

Prénoms :

Né(e) le : à Départ. :

Adresse (à détailler ci-dessous)
 Numéro et nom de la rue :

Code Postal : Ville :

Pays :

☎ (portable) : ☎ (domicile) :

Mél : @

Personne responsable Père-Mère-Tuteur ⁽³⁾ :
 Nom : Prénom :

Adresse (à détailler ci-dessous)
 Numéro et nom de la rue :

Code Postal : Ville :

☎ :

Qualité demandée ⁽³⁾ :

Externe
 Demi-pensionnaire
 Interne
 Interne-externé

Boursier : OUI NON

Échelon :

Langue vivante obligatoire pour cette C.P.G.E. :
ANGLAIS

Suivi éventuellement d'une seconde langue qui peut remplacer l'anglais à l'oral du concours

Autres préparations demandées parallèlement sur un autre dossier :

ou concours préparés cette année :

Nom de l'élève : Prénom :

Date de la demande d'admission <input type="text"/>	Signature de l'étudiant <input type="text"/>	Signature de la personne responsable <input type="text"/>
--	---	--

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DEMANDÉS PAR ORDRE DE PRÉFÉRENCE (3 VŒUX MAXIMUM) ⁽⁴⁾			
Nom de l'établissement + ville	Décision du chef d'établissement ⁽⁵⁾	Date et signature	Dossier transféré le
1 ^{er} vœu : <input type="text"/>			
2 ^e vœu : <input type="text"/>			
3 ^e vœu : <input type="text"/>			

**AVIS MOTIVÉ DES PROFESSEURS DE LA CLASSE DE B.T.S. OU D.U.T.
SUR L'APTITUDE À POURSUIVRE DES ÉTUDES DANS LA CLASSE SOLLICITÉE ***

DISCIPLINES	AVIS MOTIVÉ	NOTE attribuée à l'élève	Échelles des notes de la classe		NOM et signature des professeurs
			Note la + faible	Note la + forte	
Français					
Langue vivante					
Mathématiques					
Physique					
Matière Technologique I ⁽⁶⁾					
Matière Technologique II ⁽⁶⁾					

* Les avis doivent être complétés sans rature ni utilisation de correcteur blanc

AVIS DONNÉ PAR LE CONSEIL DE CLASSE

Avis très favorable

Avis favorable

Doit faire ses preuves à l'examen

AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT SUR L'APTITUDE À POURSUIVRE DES ÉTUDES :

CONCLUSION : Avis très favorable – Avis favorable – Sans opposition – Défavorable

NOM :

Date :

Cachet :

Signature :

RAPPEL :

B.T.S. ou D.U.T.
(spécialité)

--

Indiquez ci-dessous votre parcours année après année, depuis la classe de seconde (comprise) jusqu'à présent. Précisez les autres activités et les employeurs éventuels.

Noms et adresses des établissements fréquentés depuis la classe de seconde (comprise)				
Année scolaire	Établissement	Classe et section suivies		
		Classe	Section	Langues étudiées
_____ - _____				
_____ - _____				
_____ - _____				
_____ - _____				
_____ - _____				
_____ - _____				
_____ - _____				

Votre attention est instamment appelée sur le fait que la décision d'admission dans l'un des établissements choisis vous sera communiquée dans les meilleurs délais possibles et au plus tard fin juin. En conséquence, il est inutile de solliciter les secrétariats des établissements surchargés en cette période de l'année.

Votre admission ne deviendra définitive que lorsque vous aurez transmis au chef d'établissement d'accueil votre attestation de succès au B.T.S. ou D.U.T. dont vous devez envoyer la photocopie sous 48 heures.

Diplôme obtenu précédemment :

Année :

Diplôme obtenu précédemment :

Année :

Diplôme obtenu précédemment :

Année :

INSTRUCTIONS RELATIVES À LA CONSTITUTION DU DOSSIER

I. NOTES EXPLICATIVES POUR REMPLIR LES DIFFÉRENTES RUBRIQUES DU DOSSIER

1. Pour un dossier en classe ATS Génie civil ou Chimie, Génie des procédés, il faut remplir un dossier spécifique. La procédure pour ces classes est indépendante de ce dossier. Merci de vous reporter à la notice disponible sur leur site.
2. Souligner l'initiale du nom à particule.
3. Rayer toutes les mentions inutiles.
4. Vérifier si l'établissement choisi possède un internat. La qualité d'interne-externé est celle de l'élève qui prend tous ses repas au lycée mais qui loge en ville. Cette qualité ne peut être demandée que dans certains lycées possédant un internat.
5. **A** : Admis – **R** : Refusé – **LS** : Liste Supplémentaire
6. **IMPORTANT : doivent obligatoirement figurer dans ce tableau les avis des professeurs enseignant dans les disciplines technologiques les plus caractéristiques de chaque B.T.S. ou D.U.T.**

II. CONDITIONS D'ADMISSION

Cette classe préparatoire ATS est réservée aux étudiants titulaires d'un B.T.S. ou D.U.T., issus des secteurs industriels.

B.T.S.

Assistance Technique d'Ingénieur
Bâtiment
Conception de Produits Industriels
Conception et Réalisation des Systèmes Automatiques
Contrôle Industriel et Régulation Automatique
Électrotechnique
Génie Optique
Géomètre-Topographe
Maintenance des Systèmes
Systèmes Numériques EC et IR
Techniques Physiques pour l'Industrie et le Laboratoire
etc.

D.U.T.

Génie civil
Génie Électrique et Informatique Industrielle
Génie Industriel et Maintenance
Génie Mécanique et Productique
Génie Thermique et Énergie
Mesures Physiques
Qualité, Logistique Industrielle et Organisation
Réseaux et Télécommunications
Science et Génie des Matériaux
etc.

Le recrutement est fait **SUR DOSSIER** par une commission composée de professeurs de classes préparatoires aux grandes écoles et ouverte aux représentants des grandes écoles d'ingénieurs, au vu des résultats obtenus en B.T.S. ou I.U.T.

III. PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER, À RANGER DANS L'ORDRE SUIVANT :

1. Reproduction de tous les bulletins des deux années de B.T.S. ou D.U.T. et relevé des notes du baccalauréat.
2. Photocopie de la carte d'identité.
3. Trois enveloppes **AUTOCOLLANTES** au format normal libellées à votre adresse et affranchies au tarif en vigueur.
4. Une enveloppe **AUTOCOLLANTE** au format 229 x 324 mm libellée à votre adresse et affranchie pour un poids de 100g.
5. Accusé de réception, ci-joint, à compléter à votre adresse et à timbrer.

IV. DÉPÔT DU DOSSIER

Une fois constitué, ce dossier devra être déposé au secrétariat de l'établissement actuellement fréquenté qui le fera parvenir pour le **24 mai 2019** au secrétariat du premier établissement demandé.

Il est interdit de déposer plusieurs dossiers. Les trois établissements concernés ont mis au point une procédure de circulation des dossiers entre eux garantissant l'objectivité.

V. DEMANDE DE BOURSE

S'informer dans les établissements d'origine.

1. Lycée Saint ELOI
9, avenue Jules ISAAC – 13626 AIX-EN-PROVENCE Cedex
Tél : 04 42 23 44 99 – Fax : 04 42 21 63 63
Mél : ce.0131391s@laix-marseille.fr
Mél : s.mahut@lycee-sint-eloi.com
Web : http://www.lycee-saint-eloi.com
2. Lycée Louis RASCOL
10 rue de la République – 81012 ALBI cedex 9
Tél. : 05 63 48 25 02 - Fax : 05 63 48 25 03
Mél. : 0810004p@ac-toulouse.fr
Web : http://www.lycee-rascal.net ou http://atsalbi.free.fr
3. Lycée Jean JAURÈS
25 rue Charles Lecocq – 95104 ARGENTEUIL
Tél. : 01 39 98 50 00 – Fax : 01 39 98 50 01
Mél. : 0950641f@ac-versailles.fr
Web : https://cpgejaures.fr
4. Lycée Philippe DE GIRARD
138 Avenue de Tarascon – 84082 AVIGNON cedex 2
Tél : 04 13 95 10 00 – Fax : 04 90 88 72 46
Mél : ce.0840005z@ac-aix-marseille.fr
Web : http://www.campus-avignon.fr
5. Lycée Jean MOULIN
Avenue des Martyrs de la Résistance – BP 745 – 34521 BÉZIERS
Tél. : 04 67 35 58 92 – Fax : 04 67 35 59 39
Mél. : ce.0340011c@ac-montpellier.fr
Web : http://www.citescolairejeanmoulinbeziers.fr
6. Lycée Gustave EIFFEL
143 cours de la Marne – CS 31237 – 33074 BORDEAUX cedex
Tél. : 05 56 33 83 00 – Fax : 05 56 33 83 36
Mél. : ce.0330028b@ac-bordeaux.fr
Web : http://www.eiffel-bordeaux.org
7. Lycée Dumont d'URVILLE
73 rue de Lébisey – BP 45140 – 14070 CAEN Cedex 5
Tél. : 02 31 95 58 00
Mél. : ce.0142131r@ac-caen.fr
Web : http://lycee-dumont-durville.fr/spip.php?article115/
8. Lycée Jules FERRY
82, boulevard de la République – CS 30042 – 06414 CANNES cedex
Tél. : 04 93 06 52 00 – Fax : 04 93 06 52 05
Mél. : ce.0060014h@ac-nice.fr
Web : http://eole.lycee-jules-ferry.ac-nice.fr/joomla/
9. Lycée LA FAYETTE
BP 07 – 77430 CHAMPAGNE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 69 54 10 – Fax : 01 64 69 54 11
Mél. : ce.0770920g@ac-creteil.fr
Web : http://www.lyceelafayette.fr
10. Lycée LA FAYETTE
21 bd Robert Shumann – BP 57
63002 CLERMONT-FERRAND cedex
Tél. : 04 73 28 08 08 – Fax : 04 73 28 08 42
Mél. : 0630021f@ac-clermont.fr
Web : http://www.lyc-la-fayette.ac-clermont.fr
11. Lycée Isaac NEWTON - ENREA
1 place Jules Verne – 92110 CLICHY-LA-GARENNE
Tél. : 01 41 06 78 78 – Fax : 01 47 37 90 32
Mél. : ce.0920136g@ac-versailles.fr
Web : http://www.lyc-newton-clichy.ac-versailles.fr
12. Lycée Robert DOISNEAU
95 boulevard Jean Jaurès – 91813 CORBEIL-ESSONNES cedex
Tél. : 01 60 88 81 81 – Fax : 01 60 88 46 51
Mél. : 0910620e@ac-versailles.fr
Web : http://ats.doisneau.free.fr
13. Lycée Gustave EIFFEL
15 avenue Champollion – BP 17430 – 21074 DIJON cedex
Tél. : 03 80 60 42 12 – Fax : 03 80 60 42 02
Mél. : 0211033j@ac-dijon.fr
Web : http://lyc21-eiffel.ac-dijon.fr/formation/prepa-ats
14. Lycée Pierre MENDÈS FRANCE
2 rue du Haut des Étages – BP 582 – 88021 ÉPINAL cedex
Tél. : 03 29 81 21 81 – Fax : 03 29 81 21 98
Mél. : ce.0880021@ac-nancy-metz.fr
Web : http://www4.ac-nancy-metz.fr/cpge-pmf-epinal/
15. Lycée André ARGOUGES
61 rue Léon Jouhaux – 38029 GRENOBLE cedex 2
Tél. : 04 76 44 48 05 – Fax : 04 76 44 91 05
Mél. : ce.0381603L@ac-grenoble.fr
Web : http://ats-grenoble.argouges.fr
16. Lycée Léonce VIELJEUX
rue des Gonthières – 17026 LA ROCHELLE cedex 1
Tél. : 05 46 34 79 32 – Fax : 05 46 34 22 28
Mél. : ce.0170029p@ac-poitiers.fr
Web : http://www.lycee-vieljeux.fr
17. Lycées Gabriel TOUCHARD et George WASHINGTON
8 place Washington – BP 22160 – 72002 LE MANS cedex
Tél. : 02 43 50 16 20 – Fax : 02 43 84 51 50
Mél. : ce.0720033v@ac-nantes.fr
Web : http://touchard-lycee72.ac-nantes.fr
18. Lycée Roland GARROS
rue Roland Garros – BP 461 – 97839 LE TAMPON (La Réunion)
Tél. : 262 57 81 00 – Fax : 262 27 94 85
Mél. : ce.9740002j@ac-reunion.fr
Web : http://lycee-roland-garros.ac-reunion.fr/spip/
19. Lycée Félix LE DANTEC
Rue des Cordiers - BP 80349 – 22303 LANNION
Tél : 02 96 05 61 71 – Fax: 02 96 37 12 90
Mél : ce.0220023f@ac-rennes.fr
Web : http://www.lycee-ledantec.ac-rennes.fr/
20. Lycée César BAGGIO
Boulevard d'Alsace – 59000 LILLE
Tél. : 03 20 88 67 88 – Fax : 03 20 88 62 17
Mél. : ce.0590121L@ac-lille.fr
Web : http://www.lyceebaggio.fr/prepa_ats.html
21. Lycée Édouard BRANLY
25 rue de la Tourvielle – 69332 LYON cedex 05
Tél. : 04 72 16 70 00 – Fax : 04 72 16 70 01
Mél. : 0690128P@ac-lyon.fr
Web : http://www.lyceebbranly.com
22. Lycée du REMPART
1 rue du Rempart – 13007 MARSEILLE
Tél. : 04 91 14 32 85 – Fax : 04 91 14 32 86
Mél. : ce.0130049h@ac-aix-marseille.fr
Web : http://www.lyc-rempart.ac-aix-marseille.fr
23. Lycée Louis ARMAND
3 boulevard des Nations – BP 2008 – 68058 MULHOUSE cedex
Tél. : 03 89 33 47 80 – Fax : 03 89 33 47 99
Mél. : larmand@univ-mulhouse.fr
Web : http://www.lyc-armand-mulhouse.ac-strasbourg.fr
24. Lycée Eugène LIVET
16 rue Dufour – 44042 NANTES cedex
Tél. : 02 51 81 23 23 – Fax : 02 51 81 23 36
Mél. : ce.0440029T@ac-nantes.fr
Web : http://livet.cpge.free.fr/WATS/?page_id=8
25. Institut Emmanuel D'ALZON
11 rue Sainte Perpétue – 30020 NÎMES cedex
Tél. : 04 66 04 93 00 – Fax : 04 66 04 93 04
Mél. : enseignement.sup@dalzon.com
Web : http://www.dalzon.com/article.jsp?id_article=321
26. Lycée Marie CURIE
47 boulevard Pierre de Coubertin – 60180 NOGENT-SUR-OISE
Tél. : 03 44 74 31 31 – Fax : 03 44 74 31 01
Mél. : ce.0600020w@ac-amiens.fr
Web : http://marie-curie.lyc-amiens.fr
27. Lycée DIDEROT
61 rue David d'Angers – 75019 PARIS
Tél. : 01 40 40 36 36 – Fax : 01 40 40 36 74
Mél. : lycee@diderot.org
Web : http://www.diderot.org
28. Lycée JACQUARD
2 rue Bouret – 75019 PARIS
Tél. : 01 44 84 40 00 – Fax : 01 44 84 40 13
Mél. : ce.0750713T@ac-paris.fr
Web : http://ats.jacquard.free.fr/

29. Lycée Yves THÉPOT
28 avenue Yves THÉPOT - BP 61 439 - 29104 QUIMPER
Tél : 02 98 90 25 97 – Fax : 02 98 90 47 77
Mél : ce.0290071v@ac-rennes.fr
Web : http://www.lycee-thepot.org/
30. Lycée Marcel CALLO
21 avenue Étienne Gascon – BP 80324 – 35603 REDON cedex
Tél. : 02 99 71 41 33 – Fax : 02 99 72 33 78
Mél. : contact@lyceemarcelcallo.org
Web : http://www.lyceemarcelcallo.org
31. Lycée François ARAGO
1 rue François Arago – 51095 REIMS cedex
Tél. : 03 26 06 40 25 – Fax : 03 26 06 65 28
Mél. : ats@lyceearago.net
Web : http://lyceearago.net
32. Lycée JOLIOT-CURIE
144 boulevard de Vitré – BP 80314 – 35703 RENNES cedex 7
Tél. : 02 99 28 81 00 – Fax : 02 99 28 81 01
Mél. : scolarite-postbac0350029s@ac-rennes.fr
Web : http://www.lycee-joliot-curie-rennes.ac-rennes.fr
33. Lycée Blaise PASCAL
5 rue des Emmurées – BP 1105 – 76174 ROUEN cedex
Tél. : 02 32 81 58 00 – Fax : 02 32 81 58 17
Mél. : ce.0760095r@ac-rouen.fr
Web : http://pascal-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?rubrique15
34. Lycée Paul ÉLUARD
15-17 avenue Jean Moulin – 93206 SAINT-DENIS cedex
Tél. : 01 49 71 70 00 – Fax : 01 49 40 03 09
Mél. : ce.0930125f@ac-creteil.fr
Web : http://www.lyceepauleluard.fr
35. Lycée Déodat DE SÉVERAC
26 bd Déodat de Séverac – BP 97612 – 31076 TOULOUSE cedex 3
Tél. : 05 62 13 17 00 – Fax : 05 61 59 40 79
Mél. : 0310044e@ac-toulouse.fr
Web : http://deodat.entmip.fr
36. Lycée ALGOU-D-LAFFEMAS
37-39 Rue Barthélémy de Laffemas – BP26 – 26901 VALENCE Cedex 9
Tél. : 04 75 82 61 30 – Fax : 04 75 56 86 63
Mél. : ce.0261505v@ac-grenoble.fr
Web : http://algoud-laffemas.elycee.rhonealpes.fr
37. Lycée Jules FERRY
29 rue du Maréchal Joffre – 78000 VERSAILLES
Tél. : 01 39 20 11 60 – Fax : 01 39 20 11 61
Mél. : 0782565p@ac-versailles.fr
Web : http://www.lyc-ferry-versailles.ac-versailles.fr

Accusé de réception : découper le coupon, rabattre et coller les deux volets. Compléter, affranchir, et joindre au dossier.

Affranchir
au tarif
lettre

M.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le :

Numéro de correspondance :

En classe de : **CPGE ATS**

De l'élève :

Le proviseur du lycée accuse réception du dossier de candidature

ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE LA DEMANDE D'ADMISSION

La décision d'admission ou de refus d'admission vous sera notifiée dès que les commissions pédagogiques auront siégé. En cas d'admission, vous aurez à renvoyer ou au mieux déposer avant la date indiquée le dossier d'inscription définitive. La date étant dépassée, vous serez considéré comme démissionnaire.